Conseil d'établissement

Séance ordinaire du 16 octobre 2025

18h00 à 20h00

Procès-verbal

Sont présentes		
Poste	La composition	Groupe représenté
1	Madame Amanda Assaf	Représentante des parents (présidente)
2	Madame Marilyn Gauthier	Représentante des parents
3	Madame Cindy Subaihi	Représentante des parents
4	Madame Nahal Bakshi	Représentante des parents substitut
5	Monsieur Sam Chung	Représentant des parents substitut
1	Madame Annie Beauvilliers	Enseignante substitut
2	Madame Isabelle Boileau	Enseignante
3	Madame Annie Poirier	Enseignante
4	Madame Chantal Saccomani	Technicienne du service de garde
Seront également présents à la table du conseil :		
1	Madame Caroline Coiteux	Directrice de l'école
2	Monsieur Christian Supino	Directeur adjoint de l'école par intérim
Sont absents		
	Madame Sharo Sarves Waran, parent Madame Annie Letarte, parent Monsieur Laurent Venne, parent	Madame Myriam Vincent, enseignante Madame Sophie Lespérance, enseignante Madame Saida Benabdesselam, enseignante

12	La convocation, le quorum et les présences
	Mme Assaf, présidente du Conseil d'établissement, ouvre la séance à 18h12 après avoir constaté que tous ont reçu leur convocation dans les délais prévus et qu'il y a quorum,

13	L'adoption de l'ordre du jour	
015-CÉ 25/26 – 13	CONSIDÉRANT	que la directrice a élaboré un projet d'ordre du jour;
	CONSIDÉRANT	que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres;
	EN CONSÉQUENCE	Sur proposition de Mme Subaihi et appuyée par Mme Boileau, il est résolu à l'unanimité;
	D'ADOPTER	Tel quel l'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 16 octobre 2025.

Durée	No	Sujet	Objet
5 min.	12	a) Adoption de l'ouverture par la présidente b) Présences – vérification du quorum	**Adoption** **Constat**
2 min.	13	*Adoption de l'ordre du jour*	**Adoption**
10 min.	14	*Questions du public*	
2 min.	15	**Adoption du procès-verbal du** 18 septembre 2025	**Adoption**
5 min.	16	*Suivis au procès-verbal :* a) Sondage ski préscolaire à 2e année	**Suivis**
4 min.	17	**Correspondance**	**Information**
10 min.	18	**Les Rapports et la Reddition de comptes :** **a) Rapport de la présidente;** **b) Rapport de la directrice;** **c) Rapport du Service de garde;**	**Informations**
<u>28 min.</u> **8 min** **5 min** **5 min** **5 min** **5 min**	19	**Travaux du conseil :** a) Élection d'un représentant au comité de parent du CSSMB et de son substitut (mandat d'un an); b) Règles de régie interne du CÉ; c) Activités intégrées; d) Ski pour le préscolaire et le 1er cycle e) Utilisation de l'argent de la levée de fonds marche-o-thon mai 2024	**Adoption** **Approbation** **Approbation** **Approbation** **Approbation**

2 min.	20	**Affaires nouvelles :** a)	
2 min	21	*Levée de la séance*	**Adoption**

14	**Questions du public**	
	1. Activités parascolaires : Mme Nahal nous informe qu'un membre de l'OPP demande comment fonctionne le choix des activités parascolaires. • L'offre est présentée au CÉ ; • Certaines activités vont par tranches d'âge ; • Mme Boileau suggère d'ouvrir le plus possible l'offre d'activités à tout le monde ; • Mme Beauvilliers mentionne qu'il faut penser à la contrainte des deux édifices ; • Mme Boileau suggère de vérifier auprès d'Éduc-Action d'ouvrir pour les élèves de 3e année, l'activité de hip-hop ; • Un vote sera fait en décembre prochain pour la nouvelle offre hiver-printemps.	
	Adoption du procès-verbal de la séance du 18 septembre 2025	
015-CÉ 25/26 -15	PRÉAMBULE	Mme Assaf, présidente, demande aux membres si les documents remis étaient conformes et si certaines modifications s'imposent.
	CONSIDÉRANT	que conformément à l'article 69 de la Loi sur l'instruction publique, les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 septembre 2025, plus de six (6) heures avant la tenue de la présente réunion;
	EN CONSÉQUENCE	sur proposition de M. Chung et appuyée par Mme Assaf, il est résolu à l'unanimité;
	D'ADOPTER	Tel que déposé, le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 septembre 2025;
		En n'y apportant aucune modification.
16	**Suivi(s) au procès-verbal du 18 septembre 2025**	
	• Un sondage ski préscolaire à 2e année o Un sondage a été fait auprès des parents du préscolaire et du 1er cycle. i. Voir point 19 d	
17	**Correspondance**	
	La ville réalise actuellement des travaux au niveau de la rue Beauséjour. Le but des travaux est de diminuer la vitesse.	

18 Les rapports et les redditions de comptes

De la présidente : Mme Assaf

18-a)	Mme Assaf mentionne qu'il y a des formations et de la documentation qui sont disponibles pour les membres du CÉ. Pour toute question, elle invite les membres à la contacter. Il y a eu, également, une rencontre avec Mme Coiteux.

Rapport de la directrice : Mme Coiteux

18-b)

Déclaration de la clientèle	• Nous avons 400 élèves dont 396 en présentiel. • À l'édifice Nord, nous avons 215 élèves. • À l'édifice Sud, nous avons 181 élèves • Au SDG, il y a 148 élèves. • Au SDD, il y a 390 élèves dineurs
1re communication	• La première communication a été envoyée
Cross-Country régional au Cap St-Jacques	• 44 élèves de la 3e à la 6e années ont participé à l'activité.
Parascolaires	• Début 14 octobre • Deux fournisseurs – Éduc-Action et Karaté en forme • Atomes crochus – les 2 groupes ont été fusionnés • Danse Hip-Hop maternelle et 1re année • Cuisine nutritive • Multi sport • Karaté sportif • Robotique
Photos scolaires	• 16 et 17 octobre • Photos des finissants en mars 2026 (date à déterminer)
Dîner pizza	• Nord 150 élève • Sud 107 élèves
Évènements à venir	• Rencontre de parents • Activités d'Halloween • M. Sébastien Courcelles est nommé directeur adjoint. Il sera présent à partir du 20 octobre. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Rapport du service de garde : Madame Saccomani

18-c)

- Cette année, les éducateurs-trices animeront des récréations actives. Les activités devraient commencer dans les prochaines semaines.
- 27 octobre : Les enfants vont décorer leur sac d'halloween.
- 6 novembre : sortie à 45 degrés Nord
- 21 novembre, nous allons terminer la décoration sur le thème des cactus dans le corridor

	• Il aura également une formation « Prêt à rester seul » pour les 4e et 5e années.

19	Les travaux du conseil d'établissement :	
-a)	Élection d'un représentant au comité de parents du CSSMB et de son substitut	
015-AG 25/26 19-a)		ATTENDU Qu'un seul candidat se présente pour le poste vacant, celui-ci est élu par acclamation au poste de délégué au comité de parent du Centre de services scolaire pour une durée d'un (1) an. Il est proposé par Mme Coiteux, directrice de l'école, et résolu : QUE la personne suivante soit élue comme délégué au Comité de parents du Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys pour une durée de 1 an, savoir : Mme Amanda Assaf Adopté à l'unanimité
		ATTENDU Qu'un seul candidat se présente pour le poste vacant, celui-ci est élu par acclamation au poste de substitut au Comité de parents du Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys pour une durée de 1 an ATTENDU QU'aucun parent ne s'est présenté pour agir comme substitut; Il est proposé par Mme Coiteux, directrice de l'école, et résolu : QUE la personne suivante soit élue comme substitut au Comité de parents du Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys pour une durée de 1 an, savoir : Mme Marylin Gauthier et Mme Nahal Bakshi Adopté à l'unanimité
-b)	Règles de régie interne du CÉ	
015-CÉ 25/26 19-b)	PRÉAMBULE	Mme Coiteux a présenté les règles de régie interne du CÉ le 18 septembre 2025
	CONSIDÉRANT	Considérant que les membres et substituts du CÉ ont pris connaissance du document
	EN CONSÉQUENCE	Sur proposition de Mme Gauthier et appuyée par Mme Assaf, il est résolu à l'unanimité;
	D'APPROUVER	Tel que présentées les règles de régie interne du CÉ pour l'année 2025-2026.

-c)	Activités intégrées	
015-CÉ 25/26 19-c)	PRÉAMBULE	Mme Coiteux présente les nouvelles activités qui ont été demandées et proposées par les enseignants.es.
	CONSIDÉRANT	Que certaines activités sont encore conditionnelles à la réception d'une subvention;
	EN CONSÉQUENCE	Sur proposition de Mme Saccomani et appuyée par Mme Bakshi, il est résolu à l'unanimité;
	D'APPROUVER	Les activités telles que présentées.
-d)	Ski pour le préscolaire et le 1er cycle	
015-CÉ 25/26 19-d)	PRÉAMBULE	Un sondage a été fait auprès des parents du préscolaire et du 1er cycle. 40% des parents ont répondu au sondage; De ce 40% : 89% acceptent que leur enfant participe; 82% sont prêt à débourser les frais de participation; 50% des répondants se propose comme bénévoles.
	CONSIDÉRANT	Que nous proposons une bonne école de glisse au mont Le Versant Avila; Que l'équipement est à la hauteur des attentes; Que nous proposons deux sorties : les mardis 3 février et 27 février 2026; Que les élèves recevront des leçons de 90 minutes avec un ratio de 5 élèves pour 1 moniteur; Que le coût est de 148$, incluant le transport en autobus; Que l'objectif est d'initier les jeunes à ce sport et développer des passions; Que cette activité donne une belle couleur pour l'école; Que pour les enfants qui ne participeront pas à l'activité auront une offre de service à l'école.
	EN CONSÉQUENCE	Sur proposition de Mme Beauvilliers et appuyée par Mme Subaihi, il est résolu à l'unanimité;
	D'APPROUVER	D'offrir l'activité de ski pour les élèves du préscolaire et du 1er cycle.
-e)	Utilisation de l'argent de la levée de fonds marche-o-thon de mai 2024	
015-CÉ 25/26 19-e)	PRÉAMBULE	Des travaux de rajeunissement ont été réalisés dans la bibliothèque (plafond, plancher, lumières et peinture)
	CONSIDÉRANT	Que nous ayons fait une levée de fonds pour l'achat de nouveaux rayons en mai 2024;
	EN CONSÉQUENCE	Sur proposition de Mme Boileau et appuyée par Mme Beauvilliers, il est résolu à l'unanimité;

	D'APPROUVER	L'utilisation de l'argent du marche-o-thon de mai 2024.

20	Affaires nouvelles
	a) OPP – Mme Bakshi nous informe qu'il y a eu une première rencontre OPP. Il y a eu huit parents présents. b) Si les enseignants ont besoin de bénévoles, ne pas hésiter à le demander – ex. la décoration pour l'halloween. Nous avons besoin de bénévoles pour les bibliothèques pour couvrir les nouveaux livres et replacer les livres dans les rayons.

21	Levée de la séance :	
015-CÉ 25/26- 21	CONSIDÉRANT	Que le temps de rencontre est écoulé;
	CONSIDÉRANT	Que l'ordre du jour est épuisé;
	EN CONSÉQUENCE	Sur proposition de Mme Mme Gauthier et appuyée par Mme Beauvilliers, il est résolu à l'unanimité;
	DE LEVER	L'assemblée de la séance ordinaire à 19h40.